

Avis adopté à la séance plénière du 22 septembre 2020

Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe de la CGT

La déflagration internationale que nous vivons interroge la société sur le choix d'un modèle de développement mondialisé qui a priorisé les logiques de financiarisation, de concurrence et de dérégulation sur le bien-être de l'Humanité et la préservation de la planète.

Un changement profond est nécessaire pour répondre à cette crise de civilisation.

Interroger les choix, c'est ce à quoi invite cet avis : les orientations de la loi de programmation de la recherche vont-elles accentuer les faiblesses de notre système de recherche ou les corriger ?

Le plan de relance du gouvernement n'acte pas de rupture avec le monde d'avant. Au contraire, les subventions publiques sans conditionnalités sociales et environnementales, l'absence de vision stratégique sur le long terme, la non prise en compte des enjeux du travail et de la démocratie, en particulier dans les entreprises, risquent d'enfoncer notre pays dans un chômage massif et durable. Quels outils pourra actionner un Commissaire au Plan pour changer la donne ?

Il faut renforcer à un haut niveau les capacités de notre recherche, tant publique que privée. C'est un levier essentiel pour répondre à nos besoins, relever les défis (dont certains d'une urgence majeure) et conduire les transitions.

Au regard de nos engagements pour un objectif de 3 % du PIB, il manque 6 milliards à la recherche publique et 14 milliards côté entreprises. Les 6 milliards correspondent singulièrement à ce qui est donné en CIR. Cette aide qui n'a jamais pu être évaluée par le parlement contribue trop souvent à des effets d'aubaine pour des grands groupes qui délocalisent leur production, utilisent les retombées pour s'extravertir et concourent à désindustrialiser le pays qui ne s'en relèvera pas. Les aides publiques doivent impérativement être conditionnées et s'inscrire dans une stratégie nationale industrielle et de recherche définies avec toutes les parties prenantes.

Dès maintenant il faut revoir le modèle qui, priorisant court-terme et concurrence, fragilise les universités et les laboratoires, compromet la formation à la recherche et la constitution d'un vivier de scientifiques et met en péril les innovations indispensables.

L'avis souligne l'urgence de recruter massivement sur des emplois stables dans tous les métiers de la recherche, de reconnaître les qualifications et de revaloriser significativement les rémunérations. Il invite aussi à une approche plus structurelle des inégalités d'un modèle professionnel désavantageux pour les femmes.

La crise sanitaire met en évidence l'importance de l'appropriation sociale des enjeux scientifiques et technologiques, alors que l'on observe des mouvements inquiétants de remise en cause de la parole scientifique.

Au moment où une grande partie de la communauté scientifique se mobilise pour exprimer son désaccord sur le contenu du projet de loi en débat à l'assemblée, le gouvernement maintient son orientation.

La CGT est partie prenante de ces mobilisations pour ouvrir d'autres possibles à la crise profonde actuelle.

La CGT a voté l'avis.